

Libre et Indépendant



SNCF : ATTAQUE FRONTALE SUR LE TEMPS DE TRAVAIL

ILS ASSUMENT LE DUMPING SOCIAL !

La Direction du groupe SNCF vient de lever le masque.

Lors de la table ronde du 10 mars 2026, le PDG a annoncé l'ouverture d'une négociation nationale visant à « adapter » la réglementation du temps de travail dans les filiales Voyageurs (SVSA, SVEA, SVLO, SVCO et celles à venir). Traduction concrète : supprimer 5 jours de repos aux cheminots des filiales SNCF Voyageurs pour les aligner sur la convention collective nationale. Prises et fins de service délocalisées, roulements VSDL (programmation week-end généralisés à tous les métiers) et 19/6 dégradés, réduction des repos périodiques et des dimanches : c'est l'ensemble de notre réglementation qui est dans le viseur.

FO Cheminots l'a toujours dit et le répète : aucune négociation bilatérale filiale par filiale ne remplacera des garanties collectives solides. Fragmenter l'unité sociale du groupe, c'est préparer le terrain à la casse généralisée.

La survie partielle des accords jusqu'en 2027 promise par le PDG ne règle rien : l'organisation du temps de travail, les activités sociales et culturelles, le télétravail et le temps partiel en sont exclus d'emblée. **C'est une capitulation déguisée en rase campagne pour accélérer la casse du service public sur le dos de ses premiers acteurs, les Cheminots.**

Il s'agit également d'une baisse déguisée de la rémunération des Cheminots transférés et à transférer dans les filiales puisque, dans le même temps, la rémunération de base garantie calculée sur les 12 derniers mois avant transfert s'applique. Cela revient à mettre pour socle minimal individuel, un taux journalier inférieur car, **les Cheminots travailleront plus pour le même salaire.**

C'EST DANS LA GRÈVE ET PAR LA GRÈVE, DANS L'UNITÉ LA PLUS LARGE, QUE SE DÉFENDENT NOS CONDITIONS DE TRAVAIL, NOTRE RÉMUNÉRATION.

À FO CHEMINOTS, NOUS Y SOMMES PRÊTS !

MAIS SOYONS CLAIRS SUR LES RESPONSABILITÉS :

Cette attaque n'est rendue possible que parce que la convention collective nationale de la branche ferroviaire a été signée — et non dénoncée.

CGT, UNSA, SUD-Rail, CFDT : ce sont ces fédérations qui ont paraphé ou laissé prospérer des accords de branche en dessous des garanties de la réglementation SNCF, en promettant des « accords d'entreprise de haut niveau » qui ne sont jamais venus, en n'organisant pas la riposte collective et unie des Cheminots. En refusant de prendre pour socle minimal la réglementation SNCF — pourtant perfectible — elles ont ouvert la boîte de Pandore du nivellement par le bas. Aujourd'hui, la Direction n'a plus qu'à utiliser l'outil que ces OS lui ont forgé main dans la main.